

Kontakte, Vernetzung

Neben dem wichtigen Austausch unter den Sprachregionen ALOSI-ARLD-DLV wurde auch der Austausch gepflegt mit: H+ www.hplus.ch; Physioswiss www.physioswiss.ch, die Commission Mixte, die EDK www.edk.ch, die KLSL (Ausbildungsstätte der CH), die SZH www.szh.ch und der Verband freie Berufe www.freieberufe.ch.

Zudem ist die K/SBL neu Mitglied beim Verband der Berufe im Gesundheitswesen www.svbg-fsas.ch.

CPLOL

Membre du Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes de l'Union Européenne, l'ARLD et la DLV (et par la C/APSL, l'ALOSI) sont représentées au sein des commissions permanentes et depuis 2009 au sein du Comité Exécutif. La Suisse contribue au travail de défense et développement de la profession au niveau Européen. En 2012, la Suisse a repris la présidence de l'Association pour un mandat de 3 ans. Les dossiers principaux du CPLOL concernent les différentes directives européennes concernant l'exercice professionnel et la libre circulation des personnes ainsi que la formation initiale et permanente des logopédistes. C'est aussi en 2012 qu'a pu être organisé aux Pays Bas le 8ème Congrès scientifique sur le thème des nouvelles avancées pour la logopédie. L'élargissement de l'Europe à 28 pays et à 30 pays membres du CPLOL représente aussi un défi non-négligeable pour le « monde de l'orthophonie ». L'association s'investi au sein de son organe directeur (constitué de 7 délégués élus des associations membres) et par l'engagement de tous les délégués des pays membres pour atteindre les objectifs et buts qu'il s'est fixé.

Conclusioni

Anche in questo biennio il tema principale è stato quello legato alle trattative con Tarifsuisse SA. Per quanto quest'iniziativa si presenti tutt'altro che facile, è importante continuare a promuoverla, al fine di garantire il riconoscimento e l'importanza anche delle logopediste che lavorano con le casse malati su tutto il territorio svizzero. A questo proposito rinnoviamo la nostra gratitudine verso tutti coloro che ci sostengono e che lavorano per garantire una continuità che possa migliorare il riconoscimento e la qualità della nostra professione.

Impressum/Rédaction:

Textes et rédaction:

Veronica Moretti
Michèle Kaufmann
Edith Lüscher

Tirage: 3000

Contacts:

ARLD	www.arld.ch	secretariat@arld.ch	021 732 17 31
DLV	www.logopaedie.ch	info@logopaedie.ch	044 350 24 84
ALOSI	www.alosionline.org	segretariato@alosionline.org	091 940 40 47
CPLOL	www.cplol.eu	info@cplol.eu	



www.toonsup.com/oli

C/APSL Conférence des Associations Professionnelles Suisses des Logopédistes
K/SBL Konferenz der Schweizerischen Berufsverbände der Logopäden
C/APSL Conferenza delle Associazioni Professionali Svizzere dei Logopedisti

Jahresbericht 2012/2013 Rapport annuel

C/APSL Conférence des Associations Professionnelles Suisses des Logopédistes
K/SBL Konferenz der Schweizerischen Berufsverbände der Logopäden
C/APSL Conferenza delle Associazioni Professionali Svizzere dei Logopedisti

Jahresbericht / Rapport annuel 2012/13

Rappresentanza regionale ed incontri

Il regolare scambio tra rappresentanti delle tre regioni linguistiche è l'occasione per discutere e promuovere iniziative, con l'obiettivo di garantire sempre più un'adeguata qualità a sostegno della nostra professione.

Gli incontri sono stati fissati il lunedì pomeriggio e grazie ad un'organizzazione precisa abbiamo potuto lavorare in modo mirato a tutti i punti all'ordine del giorno.

Nel 2012 gli incontri sono stati cinque, come anche nel 2013. Si è inoltre potuta organizzare l'assemblea annuale, con la piacevole partecipazione di anche altri membri delle tre associazioni linguistiche. Proprio per poter permettere a tutti di partecipare, si è deciso di organizzare l'assemblea sempre a Lucerna, posizione pressoché centrale.

La delegazione riguardante le trattative per le tariffe si è in questi anni incontrata parecchie volte, al fine di garantire una preparata presenza negli incontri con Tarifsuisse SA.

La presidenza resta sempre in buone mani, garantita da Michèle Kaufmann-Meyer (ARLD), sostenuta dalle rappresentanti Rita Götschmann (DLV; fino a luglio 2013) e Veronica Moretti (ALOSI). Il buon lavoro di segretariato viene sempre supportato dalla presenza di Edith Lüscher, che dal luglio 2013 copre anche il ruolo di rappresentante DLV e da Vreny Borter (DLV).

Mots de la présidente

Encore 2 années sous le signe des négociations tarifaires pour les représentantes des associations professionnelles au sein de la conférence.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté, nous avons même eu recours au soutien d'un économiste spécialiste des questions de la santé.

Et pourtant... à la fin 2013 et suite à de nombreuses réflexions et argumentations démontrant selon nous combien le tarif pour les prestations est bas et ne couvre pas le travail important des logopédistes, nous n'avons pas de résultat notable à présenter.

Il serait facile d'abandonner, de baisser les bras car la charge est lourde, mais nous avons pris l'engagement de nous battre pour les logopédistes en Suisse et nous continuons avec les moyens dont nous disposons à nous faire entendre. Nous ne représentons qu'un tout petit groupe de professionnels de la santé, mais nous remarquons bien que la logopédie et le travail des logopédistes est peu connu du grand public et même, disons-le, de nos commanditaires que ce soit au niveau politique, financier ou même professionnel.

Il semble être toujours et encore important de parler de notre métier, de faire état de la nécessité de nos prises en charge pour les personnes concernées par les troubles de la déglutition, du langage, de la communication. Les troubles de la communication enfreignent tous les aspects de la vie. Nous soutenons que :

- la communication est la capacité la plus fondamentale de l'homme.
- la communication est vitale.
- l'intervention précoce est la clé du succès.
- les professionnels de la communication font vraiment la différence.

Merci à tous ceux et celles qui, par leur engagement, leur professionnalisme et leur ténacité ont collaboré pour la défense de notre profession et le maintien d'un exercice de qualité en logopédie.

Ce rapport biennal de la C/APSL vous arrive dans les trois langues des associations régionales. Nous travaillons en trois langues, au sein de trois associations de logopédistes, pour la promotion d'une logopédie.

Jahresrechnung 2012, Budget 2013

	Budget 2012	Compte 2012	Budget 2013
ERTRAG / RECETTES			
Cotisations de membres	42'500	43'425.00	72'500
Einnahmen Santésuisse	0	0.00	0
Zinsen	0	56.30	0
Total Ertrag/recettes	42'500.00	43'481.30	72'500.00

AUFWAND / DÉPENSES			
Präsidium/présidence			
Lohn/salaire	8'000	8'080.00	8'500
assurances personnel	700	656.45	700
Sekretariat/secrétariat			
Lohn/salaire	12'000	11'060.00	12'000
Loyer, Infrastruktur, frais	1'200	1'200.00	1'200

Allgemeine Rechnung			
Sachausgaben Administration	500	313.45	500
Druckkosten / frais d'impression	1'000	2'037.05	1'000
Sitzungs- und Reisespesen	6'000	5'819.90	5'500
Honorar Gutachten (ohne Tarifvertra	1'000	0.00	1'000
Honorar Revision	400	400.00	400
Übersetzungen/traductions	2'000	1'100.00	2'000
Kosten Tarifverträge	12'000	14'727.80	30'000
Bankspesen	0	15.20	0
Jahresvers. / réunion annuelle	500	574.60	500
aphasie suisse Mitgliederbeitrag	300	310.00	300

C.P.L.O.L.			
Cotisations	12'000	11'117.20	12'000
Reisespesen	3'000	1'330.60	3'000
Commissions			
AG QS / Q-Zirkel-Kurskosten	2'000	855.00	1'000
SwissDRG	0	500.00	500
Tag der Logopädie			5'000
Commissions, Groupe de tr. div.	1'000	500.00	400
Weiterbildung	0	0.00	0
Total Aufwand/dépenses	63'600.00	60'597.25	85'500.00

Gewinn/Verlust / gain/perte	-21'100.00	-17'115.95	-13'000.00
-----------------------------	------------	------------	------------

Bilanz/bilan 31.12.2012

AKTIVEN / ACTIF			
Bankguthaben	24'258.89		
Total Aktiven/Actif	24'258.89		
PASSIVEN / PASSIFS			
Eigenkapital	41'374.84		
Transitorische Passiven			
Verlust/perte	-17'115.95		
Total Passiven/Passifs	24'258.89		

Verhandlungen zum Tarifvertrag

Im Laufe des Jahres 2012 fanden viele Sitzungen statt mit tarifsuisse. Daneben mussten wir aufwändige Berechnungen einer Modellpraxis durch die Fachhochschule Nordwestschweiz erstellen lassen. Weitere Gespräche oder schriftliche Kontakte fanden mit einem Rechtsanwalt, mit dem Preisüberwacher und mit andern Verbänden statt.

Im September 2012 fanden dann Hearings für Logopädinnen mit ZSR-Nummer in Lausanne, Bern und Zürich statt. Dort wurde beschlossen, weiter an einer Änderung der Tarifstruktur zu arbeiten, wie dies von Tarifsuisse vorgeschlagen wurde.

Die Tarifgruppe K/SBL (Michèle Kaufmann, Heidi Forster, Edith Lüscher) erarbeitete zusammen mit dem Fachmann Gesundheitsökonomie eine neue Struktur des Vertrags: Neue Abrechnungspositionen, Erhöhung der Anzahl Taxpunkte, diverse kleinere Bereinigungen am Text.

Anfang 2013 fanden weitere Gespräche mit Tarifsuisse statt. Immer wieder wurde uns vorgeworfen, die Logopädinnen hätte eine ungenügende Produktivität. Eine Einigung kommt bis in den Herbst nicht zu Stande. Tarifsuisse macht plötzlich den Vorschlag, doch nur den Taxpunktwert auf + 4 Rp. zu ändern.

Ende 2013 reichte die K/SBL einen schriftlichen Antrag an das „Versichererteam“ ein, dies ist des Entscheid-Gremium der Santésuisse Der Antrag enthielt ein umfangreiches Argumentarium, den Vorschlag für einen neuen Tarifvertrag und detaillierte Berechnungen zur Modellpraxis.

Im Dezember wurde die K/SBL von Tarifsuisse zu einer Sitzung Anfang 2014 aufgeboten, ohne eine schriftliche Antwort zu erhalten.

Logopédistes indépendants

Le statut de logopédiste indépendant représente environ 40% des professionnels de nos associations professionnelles. L'engagement pour cette partie de nos membres a été particulièrement grand ces dernières années et ce au niveau aussi bien de la pratique avec les Enfants et Adolescents que de celle avec les Adultes. Pour les logopédistes travaillant avec les E et A, les conditions de travail réglementées par les 26 cantons suite à la mise en œuvre de la péréquation financière prétérite aussi bien les prestations que l'exercice même, par les formes d'organisation et les financements mis en place. Bien que soumis à des réglementations et des lois fédérales, la reprise de la logopédie comme charge cantonale au niveau de la pédagogie spécialisée engendre des différences intra-cantoniales. Les associations régionales agissent alors en tant que plaques tournantes et sources d'informations et de moyens afin d'assurer la défense et le développement acceptable et approprié de la logopédie dans le respect de la profession et surtout de notre clientèle.

Pour le domaine de travail avec les adultes, les conditions de travail représente le plus grand défi d'engagement associatif : négociations tarifaires (voir ci-dessus) mesures de qualité (voir ci-dessous) et la couverture des soins.

Commission qualité C/APSL - santésuisse

Se basant sur la convention cadre concernant l'assurance de la qualité de janvier 2002, la commission bipartite a concentré ses efforts à l'élaboration d'un instrument permettant „documents à l'appui, le respect des mesures de garantie de l'assurance de la qualité“. Après de longues recherches et essais, un instrument de mesure de la qualité des résultats a été élaboré et est prêt à être présenté aux associations puis mis en place comme mesure pour les logopédistes au bénéfice d'un numéro de concordat. Cet instrument permettra aux représentants des professionnels d'effectuer le contrôle de la qualité au niveau des résultats selon une des exigences de la convention en cours.

Nouveau formulaire de facture.

Pour faciliter la facturation et l'adapter à la technologie actuelle, un nouveau formulaire de facturation a été créé puis traduit pour la facturation aux caisses maladie. Ce document non-obligatoire peut être téléchargé sur nos sites respectifs.